

SA Cabinet VAN DEN BOSSCHE et ASSOCIES
Société anonyme d'expertise comptable
Au capital social de 250 000 Frs
Siège social : 15 av. Paul Claudel
80480 DURY LES AMIENS

RCS AMIENS B 581 720 729 et 58 B 72
SIRET : 581 720 729 00036
APE : 7709

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS
GREFFE

DÉPOT du 20 DEC. 1994
N° 941736
58172 - 6 581 720 729

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL d'ADMINISTRATION en date du PREMIER DECEMBRE 1994 (deuxième séance)
--

- démission d'administrateurs et formalités de publicité

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUATORZE,
Le premier décembre à 15 H 15,

Les administrateurs de la société se sont réunis au siège social, en vue d'examiner les formalités de publicité à effectuer après la cessation des fonctions d'administrateurs de Mrs HOGUET et VACHON.

La moitié au moins des membres étant présent, le conseil peut valablement délibérer.

Le président, Mr J. VAN DEN BOSSCHE, ouvre la séance et après échanges de vues entre les différents administrateurs, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

La publication de la cessation des fonctions d'administrateur de Mr HOGUET et VACHON sera effectuée dans le journal PICARDIE LA GAZETTE dans les termes suivants :

"Le conseil d'administration, réuni le 1er décembre 1994 a constaté la cessation des fonctions d'administrateur de Mr Roger HOGUET et Jean Claude VACHON".

Pour avis,
J. VAN DEN BOSSCHE

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés à Mr J. VAN DEN BOSSCHE pour accomplir les formalités de publicité et de modification au Registre du Commerce et des sociétés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 heures.

J. SAINTONGE,

J. VAN DEN BOSSCHE,

M. BOIVIN,

